

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

Première session ordinaire
du Conseil d'administration

Rome, 21 - 23 janvier 1997

RAPPORTS D'ÉVALUATION

Point 8 de l'ordre du jour



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.1/97/8/Add.3
9 décembre 1996
ORIGINAL: FRANÇAIS

RÉSUMÉ DU RAPPORT D'ÉVALUATION INTÉRIMAIRE DU PROJET TUNISIE 4783

Assistance au projet de développement rural dans les régions montagneuses du nord-ouest

Coût des produits alimentaires	4 395 220 dollars
Coût total pour le PAM	5 448 140 dollars
Coût total pour le gouvernement	16 609 551 dollars
Durée du projet	Cinq ans
Date de l'approbation du projet	13 décembre 1991
Date de la première distribution	13 mai 1993
Date officielle d'achèvement du projet	12 mai 1998
Date de l'évaluation	10 - 27 avril 1996
Composition de la mission	PAM/FAO

Sauf indication contraire, toutes les valeurs monétaires sont exprimées en dollars des Etats-Unis. Au moment de l'évaluation, un dollar des Etats-Unis équivalait à 0,967 dinar tunisien (DT).

RÉSUMÉ

Depuis 1992, la Tunisie met progressivement en place une approche participative pour la gestion des ressources naturelles des régions du nord-ouest du pays. Cette nouvelle approche a eu pour résultat de responsabiliser les populations de la zone à l'égard de leur développement. Elle vise à intégrer graduellement les femmes au développement de leur communauté. Les paysans sans terre ne pourront profiter des bénéfices à long terme résultant de cette approche que si des activités rurales complémentaires sont engagées. Ainsi, l'aide alimentaire à ce projet a eu pour effet d'inciter les populations à entreprendre des activités complémentaires sur leurs terres individuelles ou collectives. En ce qui concerne les ouvriers des chantiers de l'Office de développement sylvo-pastoral du nord-ouest (ODESYPARO), qui sont en majorité des paysans sans terre, l'aide alimentaire a constitué un surplus de revenu de 25 pour cent et a ainsi joué un rôle important dans l'amélioration de leur sécurité alimentaire à court terme.

Le tirage du présent document a été restreint. MM. les délégués et observateurs sont donc invités à apporter leur exemplaire personnel en séance et à ne pas demander d'exemplaires supplémentaires.

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour examen.

Conformément aux décisions relatives aux méthodes de travail prises par le Conseil d'administration à sa première session ordinaire de 1996, le Secrétariat s'est efforcé de préparer à l'intention du Conseil une documentation concise et orientée vers la décision. Les réunions du Conseil d'administration seront conduites avec efficacité, dans le cadre d'un dialogue et d'échanges de vues plus larges entre les délégations et le Secrétariat. Le Secrétariat poursuivra ses efforts afin de promouvoir ces principes directeurs.

Le Secrétariat invite par conséquent les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document, à contacter le(s) fonctionnaire(s) du PAM mentionné(s) ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil. Cette procédure vise à faciliter l'examen du document en plénière par le Conseil.

Les fonctionnaires du PAM chargés du présent document sont les suivants:

Directeur du Bureau de l'évaluation: W. Kiene tel.: 5228-2029

Fonctionnaire chargé de l'évaluation: J. Boisclair tel.: 5228-2027

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter le commis aux documents et aux réunions (tél.: 5228-2641).



LE PROJET TEL QUE PREVU

Objectif à long terme

1. L'objectif à long terme du projet vise à réduire la pauvreté par le développement des régions les plus démunies du pays, et plus précisément par la promotion du développement rural dans les zones marginales du nord-ouest (Gouvernorats de Béja, Jendouba, le Kef, Siliana et Bizerte).

Objectifs immédiats

2. Le projet du PAM a pour objectifs immédiats de:
 - a) désenclaver les exploitations disséminées dans les régions montagneuses reculées et améliorer l'accès des populations rurales aux marchés et aux structures sociales ainsi qu'aux services de vulgarisation;
 - b) prévenir la dégradation de l'environnement;
 - c) améliorer la productivité des micro-exploitations (moins de cinq hectares);
 - d) accroître la production animale en rationalisant la gestion des pâturages;
 - e) créer des emplois pour les chômeurs saisonniers.
3. Pour atteindre ces objectifs, les activités prévues par le projet ont été regroupées en quatre grands secteurs: travaux d'infrastructure, développement agropastoral, conservation des sols et des eaux, et formation.

Rôle et fonction de l'aide alimentaire

4. L'aide alimentaire aura pour rôle et fonction de:
 - a) encourager les agriculteurs à adopter les nouvelles pratiques agropastorales et compenser le manque à gagner occasionné par la réduction des surfaces céréalières réservées à de nouvelles cultures;
 - b) encourager la formation des agriculteurs à de nouvelles méthodes agricoles, les inciter à se constituer en groupements et associations, et promouvoir la participation communautaire aux activités du projet;
 - c) compléter les allocations accordées par le gouvernement aux ouvriers temporaires des chantiers de construction de pistes rurales et d'ouvrages de conservation des sols et des eaux;
 - d) assurer aux bénéficiaires du projet un transfert de revenus et permettre aux familles d'accroître leurs investissements dans des activités productives.

Suivi et évaluation (S&E)

5. Le S&E des activités du projet est effectué par le service de suivi et évaluation de l'ODESYPARO, chargé par le gouvernement de l'exécution du projet. Ce service, qui sera appuyé par l'unité PAM de l'ODESYPARO, aura pour tâche de suivre la réalisation des objectifs quantitatifs du projet, et de déterminer le degré d'adoption et la réponse des bénéficiaires et des agents du projet à l'approche participative. Il devra également assurer le



suivi des bénéficiaires afin d'évaluer leur degré de participation à la planification des activités du projet et aux travaux bénévoles.

Elément novateur du projet

6. L'aspect novateur de ce projet est l'introduction de l'approche participative dans le contexte de la gestion des ressources naturelles du nord-ouest tunisien. Cette nouvelle approche appuyée par de nombreux donateurs, notamment le Gouvernement allemand (GTZ et KfW), la Banque mondiale et l'Union européenne, vise à mettre en place un programme de développement intégré pour les communautés rurales de cette région de la Tunisie.

Objectifs de la mission d'évaluation

7. L'objectif étant de tirer des leçons de l'expérience tunisienne dans le domaine du développement rural intégré et, surtout, de l'approche participative, la mission s'est essentiellement concentrée sur trois domaines, à savoir: l'approche participative, l'intégration des femmes et des paysans sans terre et le rôle de l'aide alimentaire. A cet effet, elle a analysé les points suivants:
 - a) atteinte des objectifs du projet;
 - b) efficacité de la stratégie du projet telle que définie dans le plan d'opérations;
 - c) approche participative: mécanismes établis pour intégrer les populations à la planification des plans de développement communautaire (PDC), manière dont les activités sont entreprises, lien entre les PDC et le plan régional de développement;
 - d) impact du projet sur les femmes: leur contribution à la préparation des PDC, leurs activités, leurs revenus et leur rôle dans le groupe;
 - e) intégration des paysans sans terre dans le processus de développement participatif;
 - f) effet du projet sur l'augmentation du revenu des populations cibles;
 - g) effet du projet sur l'environnement.

EVALUATION DE L'EXECUTION DU PROJET

Conception et objectifs

8. Le projet Tunisie 4783 est dans sa conception conforme à la politique du Gouvernement tunisien et au mandat du PAM, qui accordent la priorité à la réduction de la pauvreté et à la promotion de la sécurité alimentaire, en particulier dans les zones où les populations vivent au-dessous du seuil de pauvreté. La mission confirme la pertinence des zones et groupes cibles identifiés pour bénéficier spécifiquement de l'assistance du PAM: les chômeurs, les paysans sans terre et les petits agriculteurs tels que définis dans le plan d'opérations.
9. Les objectifs à long terme et immédiats apparaissent réalistes et réalisables. Ils sont exprimés clairement et en termes vérifiables. Les corrélations entre ces objectifs, les produits attendus, les activités correspondantes et les intrants nécessaires ont été établies de façon logique. Il convient toutefois de noter que les activités de développement appuyées par le PAM portant sur le long terme ne concernent généralement ni les sans terre, ni les chômeurs.



L'approche participative

10. L'approche participative intégrée (API) est un moyen de structurer et d'organiser les communautés rurales pour responsabiliser les paysans à l'aménagement de leur terroir et établir un partenariat. Elle permet de diagnostiquer et de hiérarchiser la somme des problèmes individuels de la communauté afin de dégager les priorités collectives pour l'établissement d'un programme concerté d'intervention.
11. L'instrument principal de l'API est l'élaboration d'un plan de développement communautaire (PDC), articulé en quatre étapes progressives:
 - a) identification et hiérarchisation des besoins de la communauté;
 - b) étude de la faisabilité technique par les techniciens de l'ODESYPARO en collaboration avec la population;
 - c) budgétisation des actions retenues;
 - d) établissement avec les populations d'un contrat-programme comportant un calendrier de réalisation et définissant les apports respectifs (ODESYPARO, communautés, PAM).
12. Afin d'établir un partenariat avec les populations concernées, l'Office encourage les communautés de base à s'organiser en comités de développement (CD) qui constituent l'organe de représentativité d'une ou de plusieurs communautés homogènes aux fins de l'élaboration d'un PDC.
13. Un des objectifs du PDC est l'intégration des femmes dans le processus de planification et de décision intéressant le développement de la communauté. Les principales contraintes à la participation des femmes (traditions socioculturelles, niveau d'instruction inégal entre les sexes, surcharge de travail, déplacement difficile et souvent réduit au douar) ont rendu nécessaire la présence d'animatrices dans l'encadrement des femmes. En leur compagnie les femmes se sont exprimées sur leurs problèmes spécifiques et ont pris des responsabilités au niveau des CD, ce qui constitue une innovation importante dans le milieu rural tunisien.
14. Pour l'intégration des femmes, les animatrices ont utilisé trois modèles:
 - a) Lorsque les conditions sont favorables - absence de conflits sociaux entre hommes et femmes, bon niveau d'éducation féminine et présence de femmes dans le CD - tout le travail d'élaboration du PDC se fait en groupe mixte.
 - b) Lorsque des difficultés de communication existent entre hommes et femmes, chaque groupe détermine séparément ses besoins. A l'issue de ce travail, l'ensemble de la communauté établit une synthèse commune des besoins présentés par les groupes.
 - c) Lorsqu'il n'y a pas de femmes dans le CD ou que leur niveau d'éducation est trop faible par rapport à celui des hommes, le travail se fait en groupes distincts à toutes les étapes du processus. Dans les cas extrêmes, c'est l'animatrice qui défend les intérêts des femmes dans les séances de synthèse auxquelles participent les hommes.
15. Dans la zone du projet, les paysans/éleveurs sans terre représentent environ 30 pour cent des ménages. L'appellation de paysans sans terre regroupe différents cas de figure, à savoir les ménages ne possédant aucune terre, ceux dont les micro-exploitations ont moins d'un hectare, les ménages et les jeunes adultes travaillant sur l'exploitation paternelle mais ne disposant pas de terres.



16. La stratégie d'aménagement des terroirs, à travers la réalisation de PDC, est principalement centrée sur l'amélioration des pratiques culturales au sein de la communauté afin d'intensifier la production agricole, de mieux protéger les ressources naturelles et d'améliorer les revenus. Les paysans sans terre peuvent donc difficilement trouver leur place dans les actions conjointement définies avec l'ODESYPANO, et ils sont d'ailleurs généralement considérés comme groupe d'intérêt et non comme groupe cible dans les PDC. Leur intégration et leur participation se limitent essentiellement aux travaux sur les chantiers et à quelques actions sectorielles (amélioration génétique du bétail et activités hors sol).

Bénéficiaires

17. Au 31 décembre 1995, environ 10 700 familles (soit approximativement 75 000 personnes), dont quelque 500 femmes chefs de famille, avaient reçu les rations du PAM pour une valeur totale de 2,2 millions de dinars tunisiens (DT), aux prix des marchés locaux.

Petits paysans

18. L'assistance alimentaire, initialement prévue dans le plan d'opérations pour 8 500 familles de paysans vivant au-dessous du seuil de pauvreté sur de petites exploitations inférieures à cinq hectares, s'est élargie dans la pratique de l'ODESYPANO à l'ensemble des paysans adhérant au programme de mise en valeur.
19. Cette différence d'appréciation dans le ciblage des bénéficiaires tient à des divergences entre le mandat du PAM et celui de l'ODESYPANO. Ce dernier vise à inciter tous les paysans de la zone du projet à adhérer au programme de mise en valeur des bassins versants en les encourageant à adopter des méthodes culturales nouvelles. Le PAM, de son côté, a pour vocation d'appuyer les groupes les plus démunis de la population, à savoir les paysans possédant moins de cinq hectares ainsi que les paysans sans terre, et de favoriser la participation des femmes.

Les paysans sans terre

20. Les sources de revenu de ces catégories sans terre sont principalement le travail sur les chantiers de l'ODESYPANO et les services forestiers. Le salaire journalier sur les chantiers de l'Etat est de trois DT (trois dollars). La ration alimentaire du PAM (d'une valeur de un DT), versée en complément des trois DT aux ouvriers travaillant sur les chantiers de l'ODESYPANO, constitue une amélioration de revenu des bénéficiaires ainsi qu'un accroissement de leurs disponibilités alimentaires. Le nombre des ouvriers de chantiers appuyés par le PAM pour le dernier trimestre 1995 s'élevait à 2 000 bénéficiaires, soit le tiers des effectifs totaux prévus dans le plan d'opérations, qui englobaient les paysans sans terre (3 000) et les jeunes ruraux sous-employés (3 000).

Les femmes

21. A la lecture des statistiques, le nombre de femmes bénéficiaires de l'assistance du PAM apparaît extrêmement faible.
22. Selon le relevé des distributions du dernier trimestre 1995, elles représentent 0,5 pour cent des bénéficiaires pour les travaux sur les chantiers et ne figurent pas au cours des neuf trimestres précédents. Cette particularité n'est pas le fait de l'ODESYPANO mais elle est imputable au système de recrutement de l'administration locale à laquelle l'Office s'adresse pour disposer de main-d'oeuvre sur les chantiers. Les femmes sont peu désireuses de se faire



embaucher pour ces travaux pénibles, d'autant qu'elles considèrent que la rémunération de leur mari profitera à l'ensemble de la famille.

23. Au niveau des exploitations, les 2 866 bénéficiaires de l'assistance du PAM au cours du dernier trimestre 1995 sont composés à 90 pour cent d'hommes mais cette lecture statistique brute doit être nuancée par des considérations socioculturelles. Dans la pratique, les femmes participent à de nombreuses activités de mise en valeur sur l'exploitation familiale. L'aide alimentaire est le plus souvent inscrite au nom de l'homme, en qualité de chef de ménage, mais dans la réalité le bénéficiaire final est la famille. Les femmes rencontrées par la mission n'ont pas une perception négative de cette situation.

Rôle de l'aide alimentaire

24. Dans la formulation des objectifs du projet, l'assistance alimentaire n'est pas directement liée au processus d'élaboration et de mise en place de l'API. Elle est conçue comme une mesure d'encouragement pour inciter les bénéficiaires à réaliser les activités définies dans le Plan d'opérations.
25. Ce dernier ne prévoit pas d'aide alimentaire pendant la phase d'élaboration des PDC. La mission a donc noté avec satisfaction que dans leur grande majorité les techniciens de l'Office chargés de la mise en place de l'API n'envisagent de recourir aux vivres du PAM pour encourager la présence des populations aux différentes phases d'élaboration des PDC. Une telle pratique irait à l'encontre de l'esprit participatif.
26. Les différentes phases de réflexion et d'expérimentation du processus d'élaboration de l'API se sont échelonnées sur toute la période 1990-1995, dans le cadre de contrats-actions sectoriels avec les populations. Au cours de cette période transitoire, l'aide alimentaire constituait une forme classique d'encouragement, tant pour la poursuite des activités d'infrastructures communautaires (pistes, approvisionnement en eau) que pour des initiatives de mise en valeur des exploitations (arboriculture, puits individuels). Pendant la seconde étape du processus, c'est-à-dire celle de l'établissement de contrats-programmes, l'aide alimentaire servira d'incitation à entreprendre des activités d'intérêt collectif.
27. L'embauche sur les chantiers de l'Office et dans les services forestiers constitue une source de revenu importante et indispensable à la survie des paysans possédant peu ou pas de terre. L'aide alimentaire, distribuée aux seuls ouvriers de l'Office, apporte un complément de salaire apprécié (un DT pour trois DT de salaire par jour). Elle permet de stabiliser ces ouvriers dans la zone et d'accroître leurs disponibilités alimentaires.

Réalisations

28. La mise en oeuvre du projet accuse un sérieux retard. Commencé le 13 mai 1993, sa durée était de deux ans et 11 mois au moment de la présente évaluation. Au 31 décembre 1995, le taux de réalisation des activités était de 50 pour cent par rapport aux objectifs proportionnels, et de 22,7 pour cent par rapport aux objectifs à la fin du projet. Il reste donc 77,3 pour cent des activités à réaliser en moins de la moitié de la durée du projet. A cette même date, seulement 2 211 846 journées de travail avaient été enregistrées.
29. Ce bilan tient à trois causes principales: retard du démarrage du projet Banque mondiale (le projet n'a commencé qu'en octobre 1994) qui finance la mise en place de l'approche participative; retard dans le rythme de livraison des apports de l'Etat (62 pour cent des prévisions au 31/12/95); et, depuis octobre 1994, ralentissement du processus de création des CD et de programmation des activités à réaliser dans le cadre des PDC.



30. Si les prévisions pour 1996 étaient atteintes, le taux de réalisation serait de 48 pour cent au total à la fin de cette année. De fait, l'accélération récente du rythme des activités consécutives à la mise en place des CD et des PDC appelle à un certain optimisme. Il apparaît raisonnable d'escompter un taux de réalisation de l'ordre de 90 pour cent à la fin du projet.
31. Les produits obtenus par rapport aux objectifs fixés traduisent le retard observé au niveau de la livraison ou de l'utilisation des apports. Au 31 décembre 1995, les infrastructures ont enregistré le meilleur taux de réalisation par rapport aux objectifs à cette date (80,5 pour cent), suivies des activités agropastorales (47 pour cent), de la conservation des sols et des eaux (32 pour cent) et de la formation (2,2 pour cent). La faible performance en matière de formation est expliquée plus loin.
32. Pendant la première étape du projet, à savoir celle de l'établissement des contrats-actions, les paysans choisissaient les activités qu'ils souhaitent entreprendre et optaient généralement pour des activités présentant un intérêt individuel immédiat. Cela explique les importants écarts des taux de réalisation des différents éléments des composantes infrastructures et activités agropastorales. Ainsi pour la première composante, la construction des puits, des points d'eau et des bassins d'eau potable enregistre les meilleurs taux, ce qui traduit les priorités des populations. Pour ce qui est de la deuxième composante, le greffage des oléastres, la création et l'entretien des pâturages, et la mise en place de fourrage pluriannuel (sulla) suscitent beaucoup d'intérêt. Ces quelques exemples indiquent qu'il est nécessaire de procéder à certains ajustements. L'accélération de l'élaboration et de la mise en oeuvre des contrats-programmes qui intéressent les besoins globaux de la communauté, et non plus les besoins individuels, entraînera une importante absorption d'aide alimentaire à compter de 1996/97, tout particulièrement pour les volets de mise en valeur et d'aménagement des terroirs.
33. Les allocations prévues pour la formation ont été très faiblement utilisées depuis le début du projet, et ce, pour plusieurs raisons: après l'approbation du prêt de la Banque mondiale, la formation a été pour l'essentiel orientée sur les personnels de l'ODESYANO, en particulier les animateurs et les animatrices. La formation des paysans est généralement dispensée par les animateurs sous forme de vulgarisation agricole lors de visites dans les douars et sous forme de brefs cours, le plus souvent d'une journée par session. L'incitation en vivres est considérée inappropriée pour ces formations de courte durée car les paysans et paysannes ne sont guère tentés de se rendre au centre de distribution le plus proche pour une ou deux rations alimentaires d'une valeur d'un dinar par jour.

Coopération et coordination

34. L'une des caractéristiques des projets de développement intégré du nord-ouest est la multiplicité des partenaires qui concourent à leur financement. Chaque partenaire intervient dans une zone particulière et la coordination est exercée par l'ODESYANO. Cependant, la coopération entre les donateurs n'est pas très développée, faute de concertation pour harmoniser les interventions et les stratégies.

RECOMMANDATIONS

Distribution de l'assistance

35. Afin de responsabiliser les CD et de renforcer la participation des femmes au processus de distribution, il est recommandé que les CD concourent à la sélection des bénéficiaires de



l'aide alimentaire et à l'organisation du transport des vivres distribués par le PAM du magasin central jusqu'au douar.

Approche participative

36. La mission recommande de maintenir la politique actuelle qui consiste à ne pas allouer de vivres pendant l'établissement des PDC.
37. Il est recommandé d'augmenter le nombre d'animateurs et surtout d'animatrices afin d'améliorer l'encadrement des paysans.
38. Afin de faciliter la formation des membres des CD, la mission recommande la création de postes d'aides-animateurs et d'aides-animatrices. Ces auxiliaires seront originaires des communautés (ils encadreront entre une et trois communautés) et assisteront les animateurs et animatrices dans leur tâche de mise en oeuvre des PDC et, notamment, de développement d'activités rurales complémentaires (apiculture, maraîchage, cuniculture). Le PAM appuiera leur formation en finançant en partie leur salaire sous forme de vivres-contre-travail, tandis que le gouvernement se chargera de la part en espèces.

Accès aux facteurs de production

39. L'accès aux facteurs de production (plants, semences améliorées, engrais, etc.) demeure impossible pour beaucoup de petits agriculteurs. La mission recommande qu'une attention particulière soit accordée à l'étude des solutions à ce problème. Ainsi, la promotion des pépinières au niveau des communautés aiderait à pallier la pénurie de plants signalée pendant la mission.

Bénéficiaires

40. La mission recommande que l'ODESYANO suive les directives du plan d'opérations en ce qui concerne les bénéficiaires du projet, qui sont: les petits paysans (exploitant moins de cinq hectares de terre et dont le revenu annuel est à peu près équivalent ou inférieur au seuil de pauvreté estimé à 700 dollars E.-U. par an, soit 731 500 DT), les paysans et éleveurs sans terre et les chômeurs saisonniers.

Coordination et concertation entre les partenaires

41. La mission recommande l'organisation de réunions de concertation périodiques dont la fréquence sera définie en commun accord, sous l'initiative de l'ODESYANO, afin de faciliter les échanges de vues entre les divers partenaires du projet (donateurs et gouvernement).

Suivi et évaluation

42. La mission recommande que les PDC comportent une section sur les effets et l'impact attendus. Il s'agirait de corréler les efforts additionnels demandés aux populations, aux avantages qu'elles peuvent attendre. Cette section constituerait la base des futures évaluations.

Activités

43. La mission recommande l'introduction du principe de flexibilité entre les diverses activités du projet afin de pouvoir mieux accompagner les priorités des populations.



44. En ce qui concerne la formation, la mission recommande de réorienter ce volet pour consacrer une partie des ressources à la formation des jeunes (femmes et hommes) qui constituent la majorité des chômeurs au sein des communautés. Il conviendra d'axer la formation sur des activités génératrices de revenus utiles à la communauté. Les ressources allouées à ce volet serviront également à la formation et à la rémunération des aides-animateurs et aides-animatrices.
45. Compte tenu de la faible utilisation des ressources du PAM allouées à la formation, la mission recommande qu'elles soient réduites de 90 pour cent (soit 900 000 rations). Les 100 000 rations restantes serviront à des formations de moyenne durée destinées à des jeunes issus des communautés, ainsi qu'au paiement partiel des salaires des aides-animatrices et aides-animateurs.

ENSEIGNEMENTS A TIRER

Expérience tunisienne de développement intégré

46. Comparée à la stratégie interventionniste antérieure, l'API offre de nombreux avantages et atouts au niveau de l'expression et de l'organisation des populations. La participation active des communautés à la définition de leurs besoins ainsi qu'à la réflexion sur la mise en place de solutions réalistes et progressives permet d'inverser le schéma de communication verticale de l'intervention et de transférer une certaine responsabilité à la base.
47. L'API est d'abord un outil de communication et de négociation pour une programmation adaptée à l'exécution d'un programme technique d'aménagement du terroir. L'Office n'a pas vocation de résoudre tous les problèmes socio-économiques des zones considérées mais d'intégrer un certain nombre d'actions techniques visant la mise en valeur agricole et la protection des ressources naturelles ainsi que l'amélioration des conditions de vie de la population. La réalisation des actions de mise en valeur agricole est ainsi directement liée aux populations propriétaires des terres dans le terroir à aménager. L'existence de groupes d'intérêt différenciés au sein des communautés (paysans/éleveurs sans terre, jeunes sous-employés, femmes) est difficilement intégrable dans le mandat actuel de l'ODESYANO.
48. En attente du déblocage du financement de la Banque mondiale destiné à des micro-réalisations génératrices de revenus, l'API devra veiller à initier des activités pour les groupes d'intérêt moins concernés par les actions de vulgarisation classique de l'Office.

Gestion des vivres

49. La gestion des vivres du PAM en Tunisie est un modèle de clarté et de sérieux dont il faut se féliciter, qu'il s'agisse de la gestion des stocks, de la tenue des livres ou surtout des précautions prises pour éviter les effets pervers de l'utilisation des rations alimentaires. Dans un pays à revenu intermédiaire comme la Tunisie, de telles précautions ont une signification toute particulière. A cet égard, la décision prise par l'ODESYANO de ne pas distribuer les rations pour sensibiliser les populations à l'API ou après seulement une journée de formation a valeur d'exemple et de leçon.

